## BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

## COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité Monétaire et Financier National de la République Centrafricaine s'est réuni, en session ordinaire, le 09 mars 2011, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Bangui, République Centrafricaine, sous la Présidence de Monsieur Albert BESSE, Ministre des Finances et du Budget, son Président statutaire, en présence de Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN, Vice-Gouverneur de la BEAC.

Monsieur Camille KELEFIO, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'adoption de l'ordre du jour comportant huit (08) points et l'approbation du procès verbal de la réunion du 17 novembre 2010, le Comité a examiné l'évolution récente de l'environnement économique international au 31 janvier 2011, ainsi que la situation économique nationale au 30 septembre 2010.

Le Comité a noté qu'après le profond marasme économique traversé entre 2007 et 2009, la croissance mondiale s'est redressée en 2010, mais selon des rythmes irréguliers par zones. Dans les pays avancés, la croissance demeure timide et le niveau du chômage reste élevé. Par contre dans les économies émergentes et en développement, l'activité a été vigoureuse, avec la résurgence des tensions inflationnistes. De ce fait, le Fonds Monétaire International a revu à la hausse ses estimations de la croissance mondiale à 5 % au lieu de 4,8 % projeté en octobre 2010. Pour l'année 2011, la croissance mondiale devrait progresser de 4,4 %.

Sur les marchés des principales matières premières, la tendance haussière des cours du café et du coton observée précédemment s'est maintenue entre septembre 2010 et janvier 2011, en relation avec le regain de la croissance mondiale et la fermeté de la demande. Par contre, seul le marché de bois a connu une évolution défavorable caractérisée par une stagnation des prix de grumes et une légère baisse de ceux de bois sciés. Dans le même temps, les cours moyens du baril de pétrole ont repris leur envolée pour s'établir autour de 90 dollars le baril en janvier 2011. Il convient de souligner qu'ils ont même dépassé la barre des 100 dollars au début du mois de février 2011, sur fond de craintes liées aux tensions politiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, notamment en Lybie.

Au niveau des marchés des changes, l'euro s'est déprécié vis-à-vis de la plupart des principales devises entre novembre 2010 et la première semaine de janvier 2011, en relation principalement avec la crise souveraine en Zone Euro. Ainsi, la monnaie unique européenne a clôturé la séance du 31 janvier 2011 en s'échangeant à 1,3613 dollar. Dans la même lignée, la parité dollar/F CFA s'est établie à 481,86 F CFA contre 481,61 au 30 septembre 2010.

Sur les marchés monétaires, les principales Banques Centrales ont poursuivi leur politique d'assouplissement monétaire, en maintenant à des niveaux exceptionnellement bas leurs taux directeurs pour soutenir la relance économique. En revanche, seule la Banque Populaire de Chine a relevé ses taux directeurs, en raison de la prise en compte des anticipations inflationnistes.

Dans la Zone CEMAC, la croissance économique s'est redressée de 4 % en 2010 contre 2,1 % en 2009, en liaison avec la reprise mondiale, la hausse de la production du pétrole et de gaz, et l'intensification des travaux de construction d'infrastructures publiques dans les pays membres. De même, sous l'effet du raffermissement des cours des matières premières, l'excédent budgétaire, base engagements, est ressorti à 6,7 % du PIB et le déficit du compte courant s'est réduit à 2,1 % du PIB contre 7,7 % en 2009. Les tensions inflationnistes se sont affaiblies à 2,1 %. Pour l'année 2011, la poursuite de la croissance du PIB devrait se maintenir, avec un taux de 4,8 %. Le taux d'inflation s'allègerait à 1,8 %. L'excédent du solde budgétaire atteindrait 8,2 % du PIB et le déficit du compte courant s'amoindrirait à 1 % du PIB.

Au niveau national, les membres du Comité Monétaire et Financier National, en examinant l'évolution récente de la conjoncture, ont relevé qu'au 30 septembre 2010, la reprise économique a été observée dans tous les secteurs, à l'exception des productions sylvicole et aurifère.

Sur le front des prix à la consommation, la tendance baissière des prix observée entre janvier et avril 2010 s'est inversée à partir du mois de mai, en relation particulièrement avec les incidences de la nouvelle hausse des prix à la pompe des produits pétroliers. Ainsi, en glissement annuel, les prix à la consommation ont augmenté pour atteindre 3,1 % à fin septembre 2010. Par contre, en moyenne annuelle, cette hausse demeure modérée, à 0,25 %.

Concernant la gestion des finances publiques, le Comité a apprécié les efforts entrepris dans la mobilisation des recettes propres. Toutefois, il s'est inquiété de l'augmentation du déficit public, expliquée par la progression des dépenses publiques, consécutive à la hausse des dépenses de sécurité, aux effets du déblocage partiel et de nouvelles intégrations dans la Fonction Publique, ainsi qu'au financement des élections présidentielle et législatives.

Examinant l'évolution des principaux agrégats monétaires de la RCA au 30 novembre 2010, les membres du Comité se sont particulièrement préoccupés de la forte baisse des avoirs extérieurs nets.

Dans le cadre de la programmation monétaire de la RCA, le Comité a proposé au Comité de Politique Monétaire, les objectifs monétaires et de crédits pour l'année 2011.

En ce qui concerne les activités du marché monétaire, elles ont été caractérisées au 31 janvier 2010 par une absence totale des interventions de la Banque Centrale en faveur des établissements de crédit, le manque de dynamisme du compartiment interbancaire et une régression des placements auprès de la Banque Centrale. En outre, le Comité a pris acte des décisions du Comité de Politique Monétaire, prises lors de sa séance du 10 décembre 2010, de maintenir inchangés les différents instruments de politique monétaire.

Poursuivant l'examen de son ordre du jour, les membres du Comité se sont félicités des relations soutenues entre la République Centrafricaine et les Institutions Financières Internationales.

En outre, le Comité a approuvé la demande d'accord de classement sollicitée par une banque de la place, et qui a reçu au préalable l'avis favorable du Gouverneur de la BEAC.

Enfin, les membres du Comité ont pris connaissance des notes d'information relatives à à la surveillance multilatérale et la dette publique; avant de prendre acte des mesures adoptées par les Organes de décisions de la BEAC et de l'UMAC.

Fait à Bangui, le 09 mars 2011

LE PRESIDENT STATUTAIRE
DU COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

Albert BESSI